



Ourthe
Energie



**RÉNOVER AVEC DES
ENTREPRISES LOCALES**



Le GAL Pays de l'Ourthe est une association qui comprend 7 communes en province du Luxembourg.

Composée de partenaires publics et privés, l'ASBL GAL Pays de l'Ourthe a pour mission d'encourager le développement d'une économie locale durable, au travers de plusieurs thématiques.

Les actions visent à répondre aux besoins des habitants et acteurs du Pays de l'Ourthe, en les impliquant dans la mise en œuvre des projets.

Par exemple, entre 2017 et 2023, des élèves ont été sensibilisés aux énergies renouvelables à travers le projet Génération Soleil, des ménages ont été soutenus dans leur rénovation énergétique et des entreprises ont été informées et guidées dans la réduction de leurs consommations d'énergie.

Vous souhaitez en savoir davantage sur les projets du GAL ? Visitez notre site internet www.paysourthe.be ou prenez contact.



**Groupe d'Action Locale
Pays de l'Ourthe**
Bardonwez 2 - 6987 Rendeux
084/37.86.41
info@paysourthe.be

En Wallonie, la majorité des bâtiments publics ou privés sont anciens et gourmands en énergie, principalement pour les besoins en chauffage.

Pourtant, l'énergie est précieuse et de plus en plus coûteuse, et sa combustion génère des gaz à effet de serre que nous nous efforçons toutes et tous de diminuer. La rénovation énergétique de notre parc immobilier est donc un enjeu majeur des années présentes et à venir.

En plus de diminuer les factures d'énergie, la rénovation d'un bâtiment permet d'améliorer le confort de ses occupants et de prendre soin d'un patrimoine bâti, qui participe à la beauté de nos paysages.

Rénover c'est aussi, souvent, collaborer avec des entreprises spécialisées, qui donneront une nouvelle vie aux biens.

À travers cette publication, le GAL souhaite mettre en lumière les compétences d'entreprises locales, et vous aider à vous tourner vers l'une ou l'autre d'entre elles selon vos besoins. Les pages qui suivent vous présentent en effet les spécificités de 14 entreprises de la région, dont le travail est illustré par le photographe Luc Viatour.

Elles contiennent aussi des informations et des conseils pour préparer au mieux votre chantier avec l'entreprise, du premier contact jusqu'au démarrage des travaux. Ces informations représentent une petite partie de l'accompagnement à la rénovation énergétique qui vous est proposé gratuitement via la plateforme interactive Ourthe Energie.

Bonne découverte.



Jean-Henri DEWEZ
Président du GAL Pays de l'Ourthe



TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi se lancer dans la rénovation énergétique ?	6
Ourthe Energie : un soutien dans votre rénovation énergétique	8
Zoom sur des entreprises en rénovation de votre région	12
• Mode d'emploi	12
• Index des entreprises	15
Rénover avec une entreprise : informations et conseils	73



POURQUOI SE LANCER DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

La rénovation énergétique regroupe l'ensemble des travaux qui ont pour but d'améliorer les performances énergétiques d'un bâtiment.

Ce type de rénovation procure de nombreux bénéfices.

- **Réduction des factures et de la dépendance énergétique**

L'isolation des parois, le remplacement du système de chauffage, la mise en place d'une ventilation performante, ou encore la production d'énergie renouvelable diminuent la demande en énergie du bâtiment. Vos factures d'énergie sont donc revues à la baisse, tout comme votre dépendance aux différentes sources d'énergie (et à leur fluctuation de prix).

- **Amélioration du confort thermique et hygrothermique**

Avec une isolation thermique convenable et une ventilation efficace, couplées à un système de chauffage adapté aux besoins de votre bâtiment, vous vous débarrassez des courants d'air désagréables, des sensations de froid ou d'air vicié.

- **Meilleur confort acoustique**

Le remplacement des châssis et l'isolation des parois (selon les matériaux choisis) diminuent les nuisances sonores extérieures.

- **Impact positif sur la santé**

Une ventilation maîtrisée et des matériaux naturels améliorent la qualité de l'air intérieur.

- **Allègement de l'empreinte environnementale**

Rénové, le bâtiment consomme moins d'énergie et émet moins de gaz à effet de serre. L'empreinte environnementale de la rénovation elle-même peut être plus ou moins importante, selon les choix réalisés (matériaux ayant un impact plus faible sur l'environnement, réemploi, gestion des déchets).

- **Augmentation de la valeur du bien**

Avec un confort thermique et acoustique accru, un meilleur niveau PEB, des travaux réalisés dans les règles de l'art, le bâtiment prend un coup de jeune et de la valeur.

- **Soutien de l'économie locale**

En choisissant de confier vos travaux à des entreprises locales, vous soutenez le tissu économique de votre région et vous rencontrez les professionnels qui vous entourent.



OURTHE ENERGIE



Ourthe
Energie

Ourthe Energie est une plateforme en ligne, qui vous accompagne pas à pas dans votre rénovation énergétique.

Vous y trouverez :

- Un **parcours de rénovation**, qui vous guide et vous informe pas à pas dans votre rénovation, de la réflexion à la réception des travaux
- **3 annuaires** : les entreprises en rénovation de votre région présentées en détails dans les pages qui suivent, les architectes du Pays de l'Ourthe et les auditeurs logement actifs dans les provinces de Luxembourg, Liège et Namur
- Des informations sur les **aides financières disponibles** : primes de la Wallonie, aides fédérales, primes octroyées par votre commune

- Des questionnaires à remplir pour savoir à quelles **primes** vous pouvez prétendre, ou si vous avez besoin d'un **permis d'urbanisme** ou d'un petit permis
- Des **bâtiments interactifs**, pour y voir plus clair sur les façons de diminuer vos consommations énergétiques : éco-gestes, petits ou grands travaux
- Des **simulateurs**, qui estimeront le nombre de panneaux photovoltaïques ou thermiques dont vous auriez besoin, ou l'économie réalisée en équipant vos luminaires d'ampoules led
- Un **espace personnel**, pour suivre l'avancement de votre projet, planifier vos travaux, épingler du contenu intéressant, insérer des notes, ou encore tenir à jour une liste de tâches à réaliser.

Ourthe Energie est un outil gratuit conçu par le GAL Pays de l'Ourthe, grâce aux financements de l'Europe, de la Wallonie et des 7 communes partenaires du GAL.



Avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales

Cette publication reprend, dans un format papier à emmener avec vous, deux grands extraits de la plateforme Ourthe Energie qui vous aident à concrétiser votre projet :

- l'annuaire présentant des entreprises en rénovation locales ;
- les informations et conseils du chapitre « mes devis » du parcours de rénovation.

Retrouvez-les intégralement, avec toutes les autres informations et les outils interactifs à votre disposition, directement sur le site internet de la plateforme :

www.ourtheenergie.be





ZOOM SUR DES ENTREPRISES EN RÉNOVATION DE VOTRE RÉGION

Ici l'accent est mis sur la rénovation énergétique : travaux d'isolation, de toiture, de menuiserie extérieure, d'électricité, d'installation de panneaux solaires, de chauffage ou encore de ventilation.

Les entreprises présentées dans les pages qui suivent ont répondu favorablement à un appel à intérêt lancé par le GAL Pays de l'Ourthe en 2021 et 2022, et les invitant à figurer dans l'annuaire de Ourthe Energie.

MODE D'EMPLOI

Comment trouver les entreprises correspondant à vos besoins ?

- En vous aidant de l'index, et des pictogrammes correspondant aux domaines dans lesquels les entreprises sont actives.
- En découvrant les particularités de chaque entreprise :
 - son histoire ;
 - ses activités, en détails ;
 - ses réalisations, représentées en photos ;
 - ses coordonnées ;
 - ses spécificités liées à la construction durable, représentées par des pictogrammes :

Spécificités liées à la construction durable

	L'entreprise utilise des produits fabriqués ou assemblés en Belgique.
	L'entreprise utilise des produits fabriqués ou assemblés en Europe.
	L'entreprise utilise des produits biosourcés, c'est-à-dire des produits issus de la biomasse végétale ou animale. Par exemple : de la paille, du bois, du chanvre, de l'herbe, de la laine, ...
	L'entreprise utilise des produits de ré-emploi. Elle valorise donc des matériaux récupérés (chutes de matériaux neufs, matériaux ayant déjà servi mais toujours en bon état). L'entrepreneur reste responsable de la qualité et de l'efficacité de son travail, qui ne sont pas altérées par la provenance des matériaux.
	L'auto-construction est possible. Cela signifie que vous pouvez, en tant que client, participer aux travaux réalisés chez vous par l'entreprise.
	Visite de chantiers-témoins possible. L'entreprise peut vous renseigner des travaux qu'elle a accomplis dans la région, afin que vous vous rendiez mieux compte « en vrai » de ce qu'elle fait.



- Pour les travaux d'isolation, des pictogrammes vous aident à voir directement quelles parois chaque entreprise est en mesure d'isoler :

Travaux d'isolation : légende des pictogrammes			
	Isolation du toit par l'extérieur		Pas d'isolation du toit par l'extérieur
	Isolation du toit par l'intérieur		Pas d'isolation du toit par l'intérieur
	Isolation du plancher par les combles		Pas d'isolation du plancher par les combles
	Isolation des façades par l'extérieur		Pas d'isolation des façades par l'extérieur
	Isolation des façades par l'intérieur		Pas d'isolation des façades par l'intérieur
	Isolation des façades dans le creux du mur		Pas d'isolation des façades dans le creux du mur
	Isolation par le sol		Pas d'isolation par le sol

INDEX DES ENTREPRISES

								
	Électricité	Menuiserie extérieure	Toiture	Isolation	Panneaux solaires photovoltaïque	Ventilation	Chauffage	Page
AB CONSULTING	✓				✓			17
ALEXANDRE DISCHINGER	✓							21
CBI		✓	✓	✓				25
COLLIGNON DENIS				✓				29
DNP CONCEPT	✓				✓	✓	✓	33
FRÈRES SCHUL		✓	✓	✓				37
LE TRUSQUIN EFT asbl		✓		✓				41
MAISONN		✓						45
MENUISERIE J. DERENNE		✓						49
PHILIPPE LUDWIG		✓		✓				53
RASKIN TOITURE		✓	✓	✓				57
VALÉRY SCHLUSMANS				✓				61
WALECO				✓				65
XAVIER COURTOIS		✓	✓	✓				69



AB CONSULTING ENERGY

En tant qu'électricien qualifié, j'ai suivi une formation spécifique aux installations photovoltaïques et suis agréé Rescert.

Avec ce bagage technique, je réalise moi-même votre installation photovoltaïque de A à Z et peux aussi mettre en ordre votre réseau électrique.

“ Alexandre Bastin





ACTIVITÉS

Panneaux solaires photovoltaïques

- Panneaux sur la toiture
- Panneaux intégrés à la couverture
- Tuiles et ardoises photovoltaïques
- Panneaux au sol ou sur un mât

Electricité générale

- Remise en ordre de l'installation électrique
- Optimisation de l'éclairage



COORDONNÉES

📍 Rue Général Borlon, 36 boîte C - 6997 Erezée

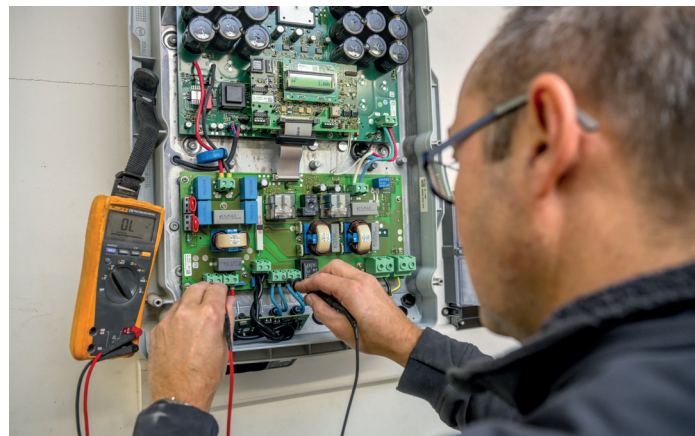
☎ 0471 358 550

✉ ab-consulting@skynet.be

💻 <https://wallux.com/ab-consulting-erezee>

📘 ABconsultingEnergy

🏢 N° TVA BE 0715 413 996







ALEXANDRE DISCHINGER

Électricien à la base et curieux de nature, je me suis formé et me forme toujours régulièrement en domotique.

Ainsi, je mets en place ou rénove votre installation électrique, tout en la rendant la plus efficace possible grâce aux technologies actuelles. Je suis en particulier des formations auprès du fournisseur Niko au sujet de la gestion intelligente de l'énergie. Je vous aide donc aussi à optimiser le fonctionnement de vos appareils électriques selon l'ensoleillement.

“ Alexandre Dischinger



ALEXANDRE DISCHINGER



ACTIVITÉS

Electricité générale

- Remise en ordre de l'installation électrique
- Optimisation de l'éclairage
- Domotique
- Gestion énergétique intelligente

COORDONNÉES

📍 Avenue du Hadja, 2 - 6980 La Roche-en-Ardenne

☎ 0476 643 530

✉ voltsetphases6980@gmail.com

f Volts&Phases

🏢 N° TVA BE 0628 486 853







0498.05.10

E-BA
E-ISOLATION

WCB

CBI

Actif depuis 2007 dans l'ossature bois, notre responsable s'est formé à différents métiers : charpentier, couvreur, installateur de panneaux photovoltaïques. En 2012, il décide de lancer sa propre entreprise dans le secteur de l'isolation. Puis, pour offrir un service plus complet à ses clients, il obtient l'accès à la profession pour les travaux de couverture et d'étanchéité. En effet, afin de réaliser des travaux de manière durable et efficace, il est souvent nécessaire de rénover la toiture avant de l'isoler.

L'efficacité et la durabilité sont justement des critères très importants pour nous, en plus du caractère esthétique. Nous sommes très attentifs aux respects des normes en termes d'isolation, d'étanchéité à l'air et d'étanchéité à la vapeur d'eau, afin que vous investissiez dans des travaux efficaces et que ces travaux aient un impact positif pour la planète et les générations futures. Nous avons ainsi suivi plusieurs formations en étanchéité à l'air et à la vapeur, en soufflage de cellulose et en isolants biosourcés.

Ce qui nous plaît le plus dans le métier de couvreur ? Réaliser des choses concrètes, que tout le monde peut voir en passant... Et profiter, le temps du chantier, de la plus belle vue sur le village !

“ CBI



ACTIVITÉS

Isolation

- Isolation à l'aide de cellulose, laine de bois, chanvre



Menuiserie extérieure

- Bardage en bois
- Bardage en ardoises (naturelles ou artificielles)
- Bardage en panneaux stratifiés

Toiture

- Charpente
- Couverture en ardoises (naturelles ou artificielles)
- Couverture en tuiles
- Couverture métallique
- Toiture plate

COORDONNÉES

📍 Rue Grand Mont, 26 - 6997 Soy

☎ 0498 058 207

✉ barnabecolmant@gmail.com

💻 <https://wallux.com/cbi-isolation-erezee>

🏢 N° TVA BE 0508 772 621







COLLIGNON DENIS

Nous nous consacrons à un seul domaine : l'isolation de votre bâtiment.

Nous sommes applicateurs agréés par différents fabricants (Isozell, Icyène, Knauf). Chaque année, nous mettons nos connaissances à jour et ces fabricants contrôlent notre travail. Ainsi, nous pouvons vous garantir une mise en œuvre de qualité avec des produits certifiés. Notre entreprise familiale est également membre de la Plateforme Wallonne de l'Isolation.

“ Denis Collignon



COLLIGNON DENIS



ACTIVITÉS

Isolation

- Isolation à l'aide de cellulose, fibre de bois, laine minérale, mousse Iscynène, polyuréthane



COORDONNÉES

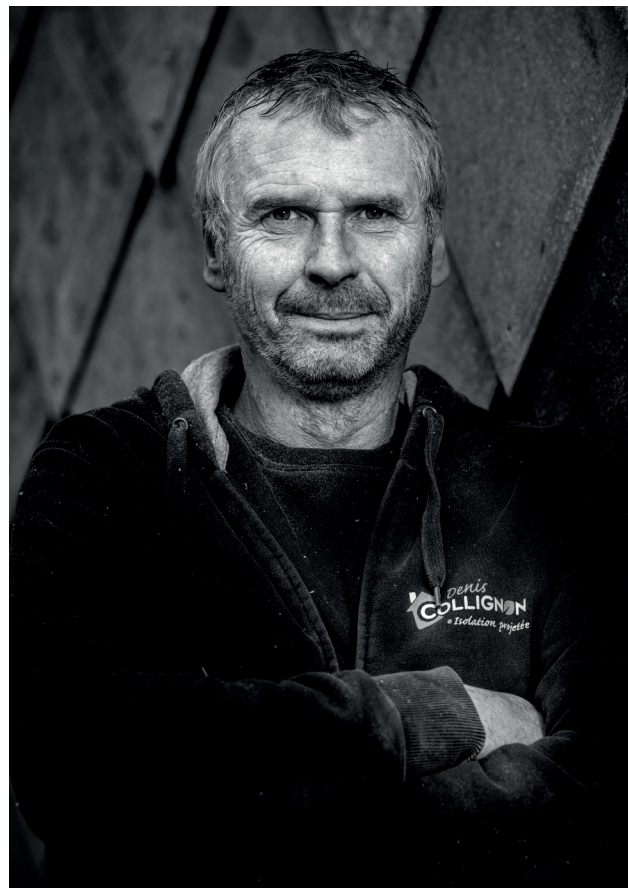
📍 Adresse : Rue du Moulin, 2 - 6990 Hampteau

☎ 084 466 155 - 0495 264 596

✉ info@isolationcollignon.be

💻 www.isolationcollignon.be

🏢 N° TVA BE 0871 113 646







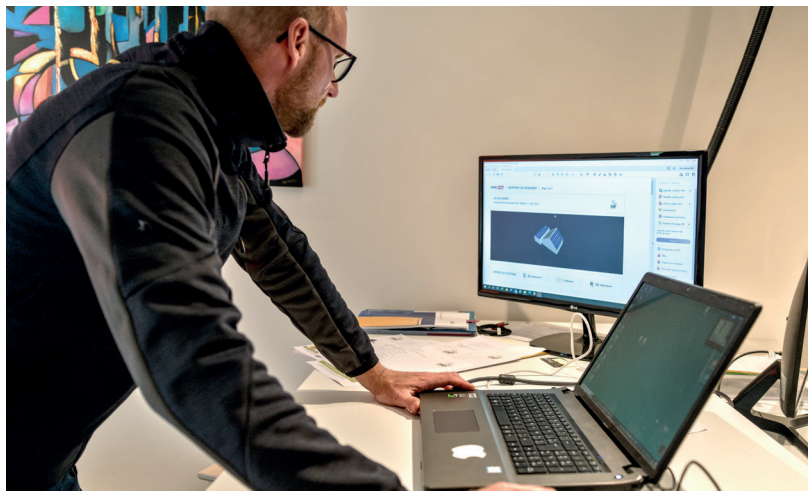
DNP CONCEPT

Notre entreprise jeune et dynamique réalise votre installation photovoltaïque avec soin (nous sommes agréés Rescert pour ces travaux).

Nous intervenons aussi dans d'autres travaux en lien avec l'électricité : révision ou changement complet de votre installation électrique, gestion par domotique, mais aussi chauffage par pompe à chaleur et installation de chauffe-eau électriques.

Notre plus ? Nous cherchons toujours à être à la pointe des dernières technologies, c'est pourquoi nous vous accompagnons dans l'installation de batteries et bornes de recharge.

“ Nicolas Depature



ACTIVITÉS

Panneaux solaires photovoltaïques

- Panneaux sur la toiture
- Panneaux intégrés à la couverture
- Tuiles et ardoises photovoltaïques
- Panneaux au sol ou sur un mât

Chauffage

- Pompe à chaleur
- Chauffe-eau électrique

Electricité générale

- Remise en ordre de l'installation électrique
- Optimisation de l'éclairage

Ventilation

- Ventilation mécanique simple flux
- Ventilation mécanique double flux

COORDONNÉES

📍 Rue Champ le Houtte, 8 boîte A - 6987 Hodister

☎ 0484 976 612

✉ info@dnpconcept.be

💻 www.dnpconcept.be

f dnpconcept

🏢 N° TVA BE 0658 892 195







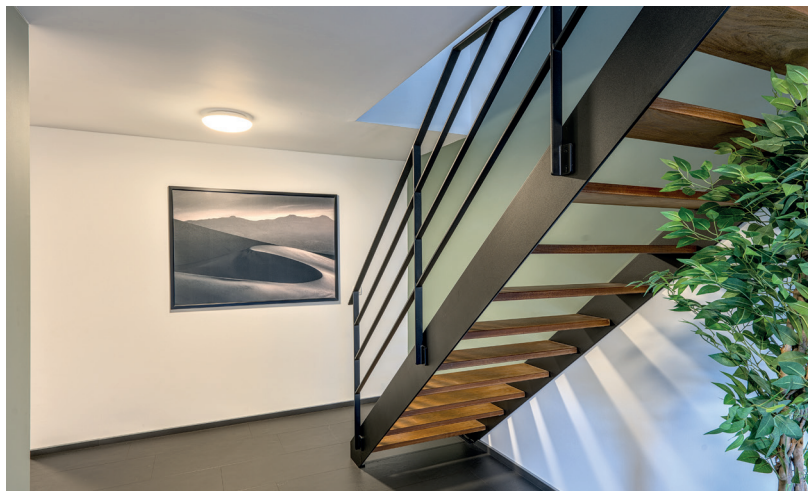
FRÈRES SCHUL

Après 10 ans de travail dans une société de menuiserie et de construction bois, nous avons décidé de créer notre propre entreprise. C'était en 2010.

Nous avons fait le choix de travailler en duo parce que nous sommes complémentaires : l'un est charpentier et l'autre est menuisier. Dans cette structure de très petite taille où l'un connaît par cœur les forces et les faiblesses de l'autre, nous restons maîtres du service que nous offrons à nos clients (ponctualité, enthousiasme), ainsi que de la qualité de nos réalisations. Nous avons suivi des formations spécifiques en toitures plates et en étanchéité à l'air.

En plus des travaux de rénovation, nous réalisons aussi des maisons et extensions en ossature bois.

“ Gaëtan et Loig Schul





ACTIVITÉS

Isolation



Menuiserie extérieure

- Châssis en bois
- Châssis en PVC
- Châssis en aluminium
- Châssis en aluminium-bois
- Portes de garage
- Volets extérieurs
- Protections solaires
- Bardage en bois
- Bardage en panneaux stratifiés

Toiture

- Charpente
- Couverture en ardoises (naturelles ou artificielles)
- Couverture en tuiles
- Couverture métallique
- Toiture plate

COORDONNÉES

📍 Rue Pont de Marcourt, 3 boîte C
6987 Marcourt

☎ 0479 637 312

✉ frereschulsprl@gmail.com

💻 www.freresschul.eu

🏢 N° TVA BE 0824 972 429







LE TRUSQUIN

Notre asbl, active depuis 1995, réalise vos travaux d'isolation et de bardage, mais aussi des travaux de gros-œuvre, de toiture végétale, de construction ou d'extension en ossature bois.

Nous pouvons vous guider dans les travaux que vous réaliserez par vous-même, en vous apportant notre expertise en matériaux écologiques biosourcés.

Nous sommes spécialistes dans la mise en œuvre de l'isolation à base de cellulose et nous transmettons notre savoir-faire en enduisage à la chaux et à l'argile.

Nous intervenons enfin à l'extérieur de votre bâtiment, dans les domaines suivants : épuration naturelle des eaux usées, piscines et mares naturelles, aménagement de parcs et jardins. Le Trusquin est une entreprise d'insertion socio-professionnelle qui forme des adultes dans différents secteurs et compte plus de 15 travailleurs.

Nous sommes membres du Cluster Eco-Construction, de la SAW-B et du BNL de Marche-en-Famenne.

En tant qu'entreprise du bâtiment, le Trusquin cherche à joindre en permanence les logiques sociales, économiques et environnementales dans son action de formation professionnelle. Cette ambition constitue le pilier d'un développement durable.

“ Le Trusquin





ACTIVITÉS

Isolation

- Isolation avec des matériaux biosourcés : cellulose, laine de bois, laine de mouton, chanvre, paille, herbe, etc.



Menuiserie extérieure

- Protections solaires
- Bardage en bois
- Bardage en panneaux stratifiés

COORDONNÉES

📍 Route de Bastogne, 36/D - 6900 Marche-en-Famenne

☎ 084 323 607

✉ ecoconstruction@trusquin.be

💻 www.trusquin.be

f LeTrusquin

🏢 N° TVA BE 0456 828 824







MAISONN

Je place vos portes et châssis moi-même, et je peux également réaliser du mobilier sur mesure pour votre maison.

Vous pourrez découvrir mes réalisations dans mon showroom.

“ Dragos Nodit



ACTIVITÉS

Menuiserie extérieure

- Châssis en PVC
- Châssis en aluminium
- Portes de garage
- Volets extérieurs

COORDONNÉES

📍 Rue du Commerce, 2 - 6900 Marche-en-Famenne

☎ 0466 158 084

✉ office@maisonn.be

💻 www.maisonn.be

f maisonn.be

🏢 N° TVA BE 0699 483 925







MENUISERIE J.DERENNE SPRL



0496 / 49 30 15

Menuiserie
Joel Derenne *sprl*
www.menuiserie-derenne.be

Au sein de notre entreprise familiale, nous nous concentrons sur l'ensemble des baies de votre bâtiment : fenêtres, portes, portes de garage, volets, ...

En 2012, Joël se lance dans la pose des châssis. Il est vite rejoint par son fils Thibaut, et plus récemment par Charlotte et Gil. Ils se partagent les commandes, la gestion de chantier et le suivi administratif. Sur le terrain, Brieux, Christophe, Laurent, Daniil et Simon mettent en place vos châssis, tandis qu'Alain travaille à l'atelier. Nous poursuivons notre développement et avons récemment ajouté la corde « protections solaires » à notre arc.

Ce qui nous motive ? L'amour du travail bien fait (notre mission s'arrête quand nos clients sont totalement satisfaits), le placement de produits locaux et de qualité, le sentiment que notre travail contribue au fait que vous vous sentiez bien chez vous, et ... un peu de piment quand nous rencontrons un chantier plus compliqué.

Nous sommes membres de Embuild (anciennement Confédération Construction).

Notre équipe jeune et dynamique s'est installée dans de nouveaux bâtiments dans le zoning de Vaux-Chavanne. Soyez les bienvenus dans notre showroom pour découvrir les produits que nous plaçons !

“ Menuiserie Joël Derenne





ACTIVITÉS

Menuiserie extérieure

- Châssis en bois
- Châssis en PVC
- Châssis en aluminium
- Châssis en aluminium-bois
- Portes de garage
- Volets extérieurs
- Protections solaires
- Moustiquaires
- Bardage en bois
- Bardage en panneaux stratifiés
- Pergolas
- Terrasses

COORDONNÉES

📍 Rue des Boussines, 229 - 6960 Manhay

☎ 086 600 001

✉ info@menuiserie-derenne.be

f [menuiseriejoelderenne](https://www.facebook.com/menuiseriejoelderenne)

🏢 N° TVA BE 0808 533 404







PHILIPPE LUDWIG

Artisan passionné, je remplace vos châssis, et je réalise vos travaux d'isolation intérieure, de bardage en bois ou de construction de terrasse.

J'aime travailler le bois massif, en m'assurant de sa provenance.

Je me forme régulièrement, notamment au sujet des produits de traitement et d'entretien les plus adaptés à chaque essence de bois et les plus écologiques possibles.

Je réponds également aux demandes de menuiserie intérieure (escaliers, portes, placards, cuisine) qui requièrent une approche minutieuse et une fabrication sur mesure, qui n'est pas plus chère.

“ Philippe Ludwig



ACTIVITÉS

Isolation



Menuiserie extérieure

- Châssis en bois
- Châssis en PVC
- Châssis en aluminium
- Portes de garage
- Volets extérieurs
- Bardage en bois
- Terrasses

COORDONNÉES

📍 Rue de Heyd, 16 - 6940 Wéris

☎ 086 210 058

✉ philippe.ludwig@skynet.be

🏢 N° TVA BE 0691 342 358







RASKIN TOITURE

Ébéniste de formation et passionné par mon métier, je poursuis l'aventure de notre entreprise familiale, qui existe depuis 3 générations et favorise les chantiers très locaux.

J'interviens pour l'ensemble des travaux sur votre toiture, de la charpente aux panneaux solaires photovoltaïques. Je réalise également la pose de châssis et de bardages, ainsi que des constructions à ossature bois. Je suis en capacité d'effectuer des travaux de désamiantage et mets régulièrement mes connaissances à jour en matière de sécurité.

J'ai la chance d'être entouré d'une équipe jeune, dynamique, dans laquelle chacun prend sa part de responsabilité. Pour nous, la satisfaction des clients est primordiale. Avant le chantier, nous cherchons à bien comprendre les habitudes de vie et les particularités de nos clients, pour anticiper au mieux leurs besoins et prévoir les équipements qui leur correspondent. Nous essayons de nous mettre à leur place pour leur faciliter la vie et augmenter leur confort. Après les travaux, nous restons toujours disponibles si nécessaire.

Notre travail, c'est notre passion. Nous aimons la transmettre aux plus jeunes et prenons plaisir à la vivre au quotidien.

“ André Raskin



RASKIN TOITURE



ACTIVITÉS

Isolation



Toiture

- Charpente
- Couverture en ardoises (naturelles ou artificielles)
- Toitures plates

Menuiserie extérieure

- Châssis en bois
- Châssis en PVC
- Châssis en aluminium
- Bardage en bois
- Bardage en panneaux stratifiés

COORDONNÉES

📍 Rue Haie Madame, 11 - 6987 Rendeux

☎ 0478 677 696

✉ andre-raskin@outlook.com

f Raskin-Toiture

🏢 N° TVA BE 0632 682 401







VALÉRY SCHLUSMANS

Spécialisé en travaux d'isolation, j'interviens moi-même sur votre chantier.

Les formations que j'ai suivies me permettent de veiller à l'étanchéité à l'air de votre bâtiment, capitale pour l'efficacité de l'isolation et le confort intérieur.

Je me déplace dans un rayon de 100 km au départ de mon atelier.

“ Valéry Schlusmans



VALÉRY SCHLUSMANS



ACTIVITÉS

Isolation

- Isolation avec une large gamme de matériaux, et principalement en cellulose



COORDONNÉES

📍 Libomont, 86 - 4950 Waimes

☎ 0498 52 80 28

✉ isovsc@gmail.com

💻 www.isolation-schlusmans.be

🏢 N° TVA BE 0881 659 724







WALECO

Waleco, c'est une histoire qui débute en famille. Le papa d'Henri, notre administrateur, décide de construire lui-même sa maison, avec des produits écologiques. À l'époque, les matériaux biosourcés sont peu connus et ce projet familial demande une réelle investigation.

Pourquoi, alors, ne pas partager cette expérience avec d'autres personnes désireuses de construire de façon plus respectueuse de la nature ? L'activité de conseil est lancée. Puis elle se réoriente, car s'il est possible de conseiller les clients, peu d'entreprises proposent de construire avec des matériaux biosourcés. Il est temps de passer à l'action et Henri, pourtant destiné à un travail dans la communication, se retrousse les manches et apprend le métier.

En 15 ans, notre entreprise familiale a grandi et une équipe s'est formée. Nous améliorons l'enveloppe de votre bâtiment, de l'isolation extérieure habillée de crépis ou de bardage, à l'isolation intérieure avec une finition en plaques. Et c'est toujours la même envie qui nous pousse : construire de la manière la plus écologique possible.

“ Waleco



ACTIVITÉS

Isolation

- Isolants naturels



COORDONNÉES

📍 Rue de la Fontaine, 7 - 6987 Chéoux

☎ 0486 066 107

✉ info@waleco.be

💻 www.waleco.be

f walecoisolation

🏢 N° TVA BE 0899 571 367







XAVIER COURTOIS

Je réalise vos travaux de charpente, menuiserie et isolation en prenant soin de m'adapter à votre bâtiment.

J'utilise préférentiellement des essences de bois locales et des matériaux écologiques.

Je me forme en continu, notamment aux techniques des métiers du Patrimoine.

Je peux ainsi réaliser des charpentes traditionnelles en bois, des colombages ou encore des parois en torchis

“ Xavier Courtois





ACTIVITÉS

Isolation

- Isolation avec des matériaux écologiques



Toiture

- Charpente

Menuiserie extérieure

- Châssis en bois
- Châssis en PVC
- Châssis en aluminium
- Châssis en aluminium-bois
- Portes de garage
- Volets extérieurs
- Protections solaires
- Bardage en bois

COORDONNÉES

📍 Vôle dè Marlî, 7 - 6941 Heyd

☎ 0485 933 682

✉ xaviercourtois1@gmail.com

🏢 N° TVA BE 0628 473 391





RÉNOVER AVEC UNE ENTREPRISE : INFORMATIONS ET CONSEILS

CHOISIR UN OU PLUSIEURS PRESTATAIRES POUR LES TRAVAUX

Vous êtes sur le point de contacter des entreprises pour réaliser vos travaux ?

Prêtez attention aux points suivants :

1. Accès à la profession

Pour certaines activités, l'entrepreneur doit disposer d'un accès à la profession, c'est-à-dire qu'il a les compétences nécessaires et connaît les règles de l'art propres à ces activités.

Il s'agit des travaux suivants :

- gros œuvre (maçonnerie, béton, démolition) ;
- toiture et étanchéité ;
- menuiserie et vitrerie ;
- installation de chauffage central, climatisation, gaz et sanitaire ;
- activités électrotechniques (électricité) ;
- entreprise générale ;
- plafonnage, cimentage et pose de chapes ;
- pose de carrelage, marbre et pierre naturelle ;
- finition (peinture, tapisserie, revêtements de sols souples).

Comment savoir si l'entreprise que vous souhaitez contacter possède les accès à la profession requis ?

Rendez-vous sur le site internet de la Banque-Carrefour des Entreprises, et son outil « Public Search ».

Au départ du nom, ou du numéro de TVA de l'entreprise concernée, vous aurez accès aux données publiques au sujet de cette entreprise. Les accès à la profession apparaissent sous le titre « capacités entrepreneuriales ».



Les entreprises présentes dans cette publication disposent toutes des accès à la profession nécessaires à leurs activités.

2. Conditions liées aux primes Habitation de la Wallonie

Si vous comptez solliciter les primes Habitation proposées par la Wallonie, vous devrez peut-être respecter des critères pour les matériaux et installations mis en œuvre, ou encore en ce qui concerne la qualification des entreprises.

Mieux vaut en parler directement avec l'entrepreneur.

Plus d'informations à ce sujet ? Via la plateforme Ourthe Energie, votre auditeur logement ou le site internet de la Wallonie.



CONTACTER LES ENTREPRISES

1. Avant la rencontre

Avant de contacter le ou les entrepreneur(s) capable(s) de réaliser les travaux projetés, il est peut-être utile de rassembler quelques informations essentielles :

- pour quels travaux les contactez-vous ?
- quel est votre projet global ?
- où se situe le chantier ?
- quand planifiez-vous de faire les travaux ?
- avez-vous des plans à lui montrer ?

Idéalement, l'entreprise prendra rendez-vous avec vous pour venir voir sur place les travaux à effectuer, l'accessibilité, la nécessité d'installer une grue ou un échafaudage... Des éléments qu'il vaut mieux chiffrer dès le départ pour éviter les mauvaises surprises.



2. Lors de la visite

Profitez de la visite sur place pour :

- observer les pièces ou zones à rénover. Est-ce cohérent ? Le support est-il correct ?
- parler des spécificités de votre projet :
 - comptez-vous réaliser une partie des travaux vous-même ?
 - souhaitez-vous que des matériaux bien précis ou des équipements particuliers soient installés ou évités (essences de bois, ardoises/tuiles, isolants biosourcés ou non, type de chauffage, etc.) ?
 - voudriez-vous récupérer des matériaux ?
- aborder le planning des travaux : l'entreprise est-elle disponible à la période où vous souhaitez que les travaux soient réalisés ?

En général, il est conseillé de consulter au moins 3 entreprises pour chaque type de travaux, pour vous rendre compte du « juste » prix, mais aussi pour comparer les méthodes d'exécution proposées par chaque entrepreneur, et voir lesquelles vous conviennent, ou encore... pour sentir si le contact est bon.



COMPARER DES DEVIS

Vous avez pu rencontrer quelques entreprises. Et chacune vous a transmis un devis. Ce document fixe par écrit la méthode et les matériaux proposés par le professionnel, et en indique le coût.

Le devis doit comporter quelques informations importantes :

- le nom, les coordonnées et le numéro de TVA de l'entreprise qui l'a établi ;
- votre nom et l'adresse du bâtiment concerné par les travaux ;
- le délai de validité de l'offre.

À la lecture du devis, vous devriez pouvoir répondre aux questions suivantes :

- les différents postes prévus (par vous ou votre architecte) sont-ils tous chiffrés ?
- correspondent-ils bien à ce qui est prévu ? Y a-t-il des variantes et, le cas échéant, vous conviennent-elles ?
- l'entreprise a-t-elle précisé les matériaux ou les équipements qu'elle compte mettre en place ?
- comment les travaux sont-ils chiffrés ? En quantités présumées (à vérifier au fil des travaux ou à la fin de ceux-ci), en quantités forfaitaires (définies au départ et non modifiables) ?
- quelles sont les conditions de paiement ?
- la TVA est-elle bien prise en compte ? 6 % ou 21 % ?

Comprendre et comparer des devis n'est pas toujours facile.

Besoin d'y voir plus clair ?



- N'hésitez pas à recontacter l'entrepreneur pour comprendre ce qu'il a chiffré.
- Appuyez-vous sur les compétences et l'expérience de votre architecte. Il ou elle peut effectuer pour vous le travail de demande de prix et vous guider dans la comparaison des devis, ou encore vous indiquer des fourchettes de prix pour certains types de travaux.
- Contactez les Guichets Énergie : il s'agit de 16 comptoirs répartis dans toute la Wallonie, où des consultants peuvent vous guider gratuitement et de manière neutre sur des questions techniques, administratives ou réglementaires liées à l'énergie. Pour le Pays de l'Ourthe, les Guichets Énergie compétents sont situés à Libramont et à Marche-en-Famenne.

VALIDER UN DEVIS

Après avoir comparé, questionné, réfléchi, ... Vous avez choisi la ou les entreprise(s) avec laquelle/lesquelles vous allez travailler.

- Avez-vous obtenu des réponses à toutes vos questions ? Celles-ci vous paraissent-elles claires ?
- L'entreprise est-elle bien assurée en responsabilité civile et pour la responsabilité décennale, selon les travaux à réaliser ?
- Et de votre côté, serez-vous bien en capacité financière de payer les travaux ?



Responsabilité décennale. Pour les travaux touchant à la solidité, à la stabilité et à l'étanchéité du gros œuvre fermé dans une habitation, et pour lesquels un permis d'urbanisme est exigé, les entrepreneurs et l'architecte doivent assurer leur responsabilité décennale pour des défauts qui pourraient mettre en péril le bâtiment. Pensez à leur demander l'attestation de leur assureur à ce sujet.

Si tous les feux sont au vert, vous pouvez formaliser votre choix et signer le devis de l'entreprise : il équivaut alors à un contrat. Dans ce cas, ce sont les conditions de vente de l'entreprise qui prévalent.

Vous pouvez aussi proposer à l'entreprise de signer un contrat spécifique (à signer par les deux parties), reprenant des éléments du devis et des points particuliers (planning, méthodes particulières, cautionnement, ...).

SUIVI DE CHANTIER

L'entreprise est prête à démarrer les travaux.

Et vous ?

- Avez-vous reçu toutes les autorisations nécessaires ?
- Si vous avez obtenu un permis d'urbanisme pour les travaux, avez-vous déclaré le commencement de ceux-ci à la Commune ? Avez-vous affiché l'autorisation sur un panneau visible depuis l'espace public ?
- Si votre chantier se déroule à proximité de réseaux (eau, électricité, gaz, ...), avez-vous déclaré votre projet aux gestionnaires des réseaux concernés ?
- Avez-vous désigné un coordinateur sécurité et santé ? Son intervention est obligatoire dès le moment où deux entrepreneurs travaillent sur le chantier, même s'ils ne travaillent pas en même temps.
- Avez-vous vérifié que votre assurance familiale ou habitation vous couvre en cas de sinistre ou de malfaçon ? Devez-vous souscrire une assurance spécifique ?
- Avez-vous prévenu vos voisins des nuisances (bruit, poussière, encombrement de la voirie) qui pourraient être générées ?

Pendant les travaux :

- **Prenez des photos, régulièrement** : elles pourront vous servir si vous demandez les primes Habitation, mais aussi pour vous souvenir de la situation avant travaux, du passage de tel tuyau ou de tel câble (si vous souhaitez vous rappeler de leur position, utilisez un mètre qui sera pris en photo) ;
- **Gardez les plans, les fiches techniques, les factures des travaux, les notices d'entretien, les garanties, ...** : ces documents vous seront utiles pour le dossier d'intervention ultérieure (D.I.U.). Il contient les éléments en matière de sécurité et de santé, à prendre en compte lors de futurs travaux. Il est un peu la « mémoire » de votre bâtiment et se transmet au nouveau propriétaire en cas de vente. Et il est obligatoire.



**Le GAL Pays de l'Ourthe
vous souhaite
une bonne rénovation énergétique.**



Avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales

ASBL GAL Pays de l'Ourthe - 2023 | N°entreprise. 0476.741.538 - RPM Liège (div. Marche-en-Famenne)

Banque. BE22 0682 5095 0747 | www.paysourthe.be | info@paysourthe.be

Éditeur responsable : Jean-Henri Dewez | Crédits photographiques : Gal Pays de l'Ourthe, photographies réalisées par Luc Viatour